

VOUS AVEZ UN PROJET POUR  
VOTRE **ASSOCIATION**, VOTRE  
**FONDATION** OU VOTRE **FONDS**  
**DE DOTATION ?**



Votre **expert-comptable** est à vos côtés  
pour vous accompagner et vous conseiller

# L'EXPERT-COMPTABLE EST ESSENTIEL POUR

## ➤ FIABILISER LES COMPTES ANNUELS

Identifier les dispositions applicables  
Tenir les comptes  
Préparer les comptes annuels de façon claire et transparente

## ➤ SÉCURISER LE STATUT D'EMPLOYEUR

Écarter les risques prud'homaux et fiscaux  
Aider à gérer le recours au bénévolat, sans risques  
Soutenir les actions pour bénéficier des aides

## ➤ DÉVELOPPER LES RESSOURCES

Aider à obtenir des subventions  
Accompagner dans les opérations de mécénat  
Établir le Compte Emploi Ressources en cas d'appel public à la générosité

## ➤ VALORISER LE BÉNÉVOLAT

Établir les comptes annuels et présenter le compte de résultat  
Mettre en place des fiches d'activité des bénévoles

## ➤ PÉRENNISER LE PROJET ASSOCIATIF

Créer les conditions d'une gouvernance efficace et pérenne  
Développer une communication performante

## ➤ RENFORCER LA CONFIANCE DES PARTENAIRES

Préparer et diffuser l'information financière  
Garantir la bonne gestion du budget  
Établir des outils de gestion financière

## ➤ DÉTECTER LES RISQUES

En matière fiscale, en établissant un diagnostic : impôt sur les sociétés, TVA, ...  
Dans les relations avec les collectivités locales

## ➤ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

Mettre en œuvre une sectorisation ou filialisation

## ➤ ACCOMPAGNER LE MECENAT DE COMPETENCES

Informier du cadre applicable à des opérations de mécénat de compétences

**L'expert-comptable peut aussi intervenir en apportant son expertise** en matière de recherche d'informations juridiques, sociales et fiscales, d'aide à la gestion (trésorerie, patrimoine, paie et déclarations sociales, contentieux, facturation, recouvrement client, négociation de crédit avec le banquier, etc.), de marketing et de communication, de développement durable, de mission à l'export...



## REPÈRES

**1 300 000** associations « actives » dont :

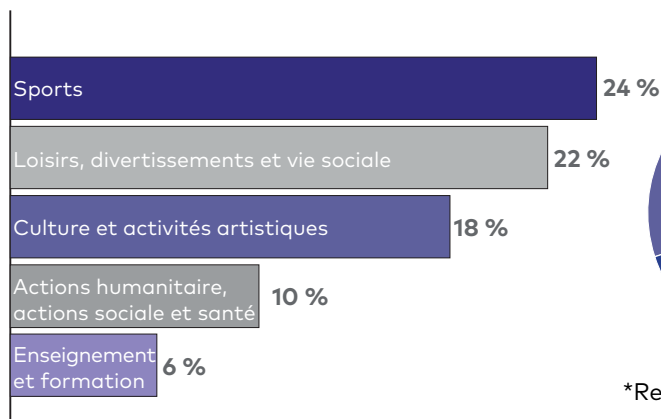
**161 000** emploient

60 % des salariés dans les secteurs social et médico-social et  
13 % dans les secteurs de l'éducation et de la formation

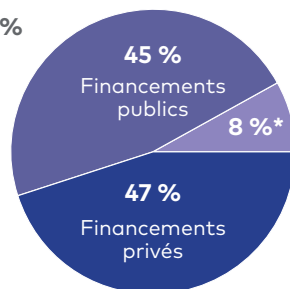
**1 118 000** fonctionnent sur la base du bénévolat

Le bénévolat représente **23 millions d'heures**,  
équivalent à 700 000 emplois temps plein

### SECTEURS PRINCIPAUX D'ACTIVITÉS



### LES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS



\*Ressources non réparties



Pour réaliser ses missions,  
l'expert-comptable est nécessairement membre de l'Ordre.  
Consultez l'annuaire et vérifiez ses coordonnées sur :  
**[www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)**